

Lundi 8mars 2010

Cabinet du Ministre
Mme Line Beauchamps
Ministre de l'environnement

268 P NP DM3
Projet de construction de la voie de
contournement de Rouyn-Noranda - route
117
Abitibi-Témiscamingue 6211-06-072

Projet : Voie de contournement de Rouyn-Noranda

Sujet : Rue des Lilas

Objet : Mémoires

Je suis propriétaire sur la rue des Lilas, depuis quelque année. J'aime ma rue, sa proximité a la ville, sa facilité d'accès par l'entrée du Golf et un minimum de circulation dans la rue, furent les points qui nous firent faire cette achat .Mais voila que la ville et le Ministère des transports veulent nous enlevé tous ca.

Fermeture de notre rue coté sud, détour considérable par le coté nord, pollution sonore, emmurer sur un coté, un afflux de circulation assurément, aussi la dévalorisations de nos propriétés, ayant été agent immobilier je peux vous assuré que les futurs acquéreurs ne seront pas convaincue et que la valeur de nos propriétés seront revue a la baisse et en plus la forte possibilité de changement d'adresse une aberration , quoi que les dirigeants du projet en pense ...le Ministère des transport et la ville de Rouyn-Noranda ont projeté de construire une voie de contournement et n'ont envisagé aucunement tous les inconvénients que nous devons subir

Notre qualités de vie sera touché et pour longtemps.

Suite à l'Audience publique, je ne suis plus d'accord avec la voie de contournement que le Ministère des transports et la ville de Rouyn- Noranda veulent nous imposer en faisant fient de nos opinions.

Le Ministère du transport n'ont rencontrés aucun de nous, dès le début, ils ont fais faire des expertises de terrain, planté des piquets ca devait être normal et rien n'était décider ce n'était que des vérifications disaient –ils. Mais un seul projet était sur la table, c'est de ca, que l'ont se rend compte maintenant. Nous leurs avons soumis et amené des

propositions pour rejoindre et s'introduire dans la voie de contournement, ils nous disaient une chose mais en faisaient une autre, car rien de concret ne nous a été montré au réunion d'information ou autre, aucun schéma nos propositions n'ont pas vraiment été prise en considération et pour aboutir a un refus que nous avons appris seulement le 9 février 2010 a l'audience publique, sous l'étiquette « pas sécuritaire « semble t-il ou » terrain mou, mais les terrains sont tous plus ou moins mou dans le coin et un tas de propriétés sont construit avec des pieux.

Dans nos propositions ; s'il y avait une expertise sérieuse, nous restons convaincue, qu'elle serait moins coûteuse et le terrain moins mou, de toute façon l'étendue est de moindre étendue, mais nous ne pouvons le faire a leur place, c'est leur travail a eux, de remplir de bonne foi leur fonction, ce pourquoi ils sont payé, pas un schéma commandé et présenté a la va vite, pour montrer qu'ils l'ont fais et ensuite mettre seulement leur projet de l'avant, car voila ce que nous croyons!.

D'ailleurs pourquoi, nos propositions ont- elle été tous refusé?

Voie de services, refusé

Un quatrième embranchent comme a Val d'or , aussi refusé

Une sortie et entrée voisin des meubles Poisson , ca aussi refusé

Une autre possibilité s'ouvre a nous avec Lamothe qui demande aussi une sortie sur le chemin du Golf, nous pourrions faire une sortie et entrée en croix , a la même hauteur qu'eux... nous n'aurions pas a repasser devant nos maisons , ce que nous trouvons aberrant... ca pas eut de suite pour le moment, a ce qu'ont dirait .Quelqu'un pourrait –il si intéressé ca pourrait être une solution interressante!!

Coté sécurité ca serait pas pire que l'entrée et sortie pour le terrain de golf et pourtant il y a une différence de circulation via notre rue et le terrain de golf mais eux c'est correct, les priorités ne sont pas placé au même place. Nous voyez -vous nous résidons a l'année dans le secteur et nous les résidents devrions faire un long...très long détour a la longue et ils trouvent ca logique, alors les promoteurs du projet ,qu'ont me le réexplique car je ne comprend vraiment pas et je ne suis pas la seule.

Vous dites « La sécurité est un problème, ca fait des décennies que nous sortons de cette artère et ce n'est pas a cette endroit qui arrive le plus d'accident, une vérification vous rassureraient... et si ca vous inquiète encore des feux de circulation pourrait apaiser vos

craintes, mais nous pouvons vous assurer que nous avons déjà pris une voie de service dans des endroits plus achalandé. Ont parle de sécurité, les sorties de cour des résidents coté Saguenay, près de la voie de contournements sont-ils en danger dans ce cas... que ferez-vous pour changer ca dans ce cas, LES EXPROPRIER.?

La ville possède les lots et il pourrait y avoir une sortie et entrée sur le Saguenay directement comme ses dits résident sans avoir a se diriger vers l'arrière et faire se prolongement de rue , une autre possibilité s'ouvre a vous et a nous , sur la ligne de lot qui appartient a la ville et suis le petit fossé , peu demander l'achat d'un morceau de terrain a Mme Dallaire, il serait très intéressant d'y faire une expertise sérieuse. Mais non ...le Ministère du transport et les dirigeants municipaux, ont soumis un seul mandat a leurs ingénieurs, leurs experts n'ont fais que suivre les instructions.

Nous avons assez écouté ce qu'ils avaient à dire, nous ne voulons pas de ce détour inconcevable pour nous résidents de la rue des Lilas. Il y a d'autres possibilités mais ca prend du bon vouloir... des deux coté, nous les résidents de la rue des Lilas faisons plus que notre part.

J'espère de tous cœur, pour les citoyens de la rue des Lilas et moi –même, que vous entendrez notre voix, que vous comprendrez nos réticences légitimes pour se garder une qualité de vie que nous croyons essentielles.

Je voudrais remercier, M. François Lafond ainsi que M. Louis Dériger et son équipe, merci

Mes plus sincères salutations

Francine St-Pierre
Citoyenne de la rue des Lilas



